



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2020-09012

PUBLIÉ LE 10 SEPTEMBRE 2020

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-09-07-004 - Arrêté n° 201-134 fixant la date et les modalités d'organisation de l'élection des représentants à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (21 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-09-07-004

Arrêté n° 201-134 fixant la date et les modalités d'organisation de l'élection des représentants à la Commission Départementale de la Coopération

AP n° 201-134 fixant la date et les modalités d'organisation de l'élection des représentants à la
Intercommunale
CDCI



**PRÉFÈTE
DE L'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité**

Bureau des collectivités locales

A R R Ê T É

N° 201-134

**fixant la date et les modalités d'organisa-
tion de l'élection des représentants à la
Commission Départementale de la Coopé-
ration Intercommunale**

**La Préfète d'Indre-et-Loire,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment les articles L.5211-42 à L.5211-44-1 et R.5211-19 à R.5211-26 du CGCT,

VU l'arrêté préfectoral n°201-109 du 20 juillet 2020 constatant le nombre des membres de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale,

SUR proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture d'Indre-et-Loire,

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : La date de l'élection des représentants des communes, des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, des représentants des syndicats de communes et des syndicats mixtes à la commission départementale de la coopération intercommunale est fixée au vendredi 30 octobre 2020.

ARTICLE 2 : Les cinq collèges constitués en application des articles R5211-20 et R5211-21 du CGCT sont ainsi formés :

- Collège n°1 : Communes ayant une population inférieure à la moyenne communale du département,
- Collège n°2 : Cinq communes les plus peuplées du département,
- Collège n°3 : Autres communes du département,
- Collège n°4 : Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre,
- Collège n°5 : Syndicats de communes et syndicats mixtes.

Les listes électorales établies pour chacun des collèges sont annexées au présent arrêté (annexes 1 à 5). La liste électorale du collège des syndicats de communes et syndicats mixtes (annexe 5) sera actualisée par arrêté préfectoral afin de tenir compte de l'élection des présidents de ces structures.

ARTICLE 3 : En application de l'article L5211-43 du CGCT, les candidats doivent avoir la qualité de maire, d'adjoint au maire ou de conseiller municipal pour représenter les communes. S'agissant des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et des syndicats de communes et des syndicats mixtes, la qualité de délégué est requise pour se porter candidat.

15, rue Bernard-Palissy
37925 TOURS cedex 9
Tél : 02 47 64 37 37
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
www.indre-et-loire.gouv.fr

ARTICLE 4 : Pour chacun des cinq collèges mentionnés à l'article 2, les listes doivent comprendre un nombre de candidats de cinquante pour cent supérieur à celui du nombre de sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur.

Les listes comportent dans l'ordre de présentation des candidats, leurs noms, prénoms et qualité.

Est annexé à ces listes, l'ensemble des déclarations individuelles de candidatures.

Chaque déclaration individuelle doit être signée par le candidat. Nul ne peut être candidat au titre de collèges différents.

Aucune liste ne peut être modifiée après la date limite du dépôt des listes des candidats.

Un modèle de liste pour chacun des collèges est annexé au présent arrêté (annexes 6 à 10).

Le représentant de l'Etat dans le département communique aux candidats, à leur demande, les candidatures déposées.

ARTICLE 5 : Les listes de candidatures devront être déposées au plus tard le **lundi 5 octobre 2020 à 12h00**, à la Préfecture d'Indre-et-Loire, Direction de la Citoyenneté et de la Légalité – Bureau des Collectivités Locales, 15 rue Bernard Palissy 37925 TOURS.

ARTICLE 6 : Lorsqu'une seule liste de candidats pour la désignation des représentants des communes réunissant les conditions requises a été adressée au représentant de l'État dans le département, par l'association départementale des maires et qu'aucune autre candidature individuelle ou collective n'est présentée, le représentant de l'État en prend acte et il n'est pas procédé à l'élection des représentants des différents collèges de maires. Il en est de même pour la désignation des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et celle des représentants des syndicats.

Lorsqu'une seule liste de candidats constituée conformément aux conditions fixées à l'article 4, est déposée par l'association départementale des maires, et que d'autres candidatures individuelles ou collectives ne satisfaisant pas à ces conditions sont déposées pour la désignation des représentants des collèges mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, un délai de trois jours ouvrables est imparti à ces dernières afin de constituer une ou des listes satisfaisant à ces conditions.

La ou les listes de candidats constituées conformément aux conditions précitées sont arrêtées par le représentant de l'Etat dans le département.

ARTICLE 7 : Lorsqu'il y a élection, les électeurs sont les maires pour les collèges n°1 à 3, les présidents d'EPCI à fiscalité propre pour le collège n°4 et les présidents de syndicats de communes et syndicats mixtes pour le collège n°5.

Chaque électeur dispose d'une voix pour toute commune ou/et structure(s) intercommunale(s) qu'il représente et ne peut voter que pour une liste complète sans radiation ou adjonction de noms et sans modification de l'ordre de présentation des candidats.

ARTICLE 8 : Les bulletins de vote fournis et imprimés par les candidats sont remis par ceux-ci au plus tard le **vendredi 9 octobre 2020 à 12h00**. Les bulletins de vote portent dans l'ordre de présentation, le nom et prénom(s) du candidat, suivi de sa qualité.

ARTICLE 9 : Les enveloppes nécessaires au scrutin et un exemplaire du bulletin de vote de chaque liste de candidats seront adressés par la Préfecture le **mardi 13 octobre 2020** aux électeurs des collèges mentionnés à l'article 2 du présent arrêté.

L'élection a lieu par correspondance du **mercredi 14 octobre au mardi 27 octobre 2020 minuit**, selon les modalités suivantes :

Chaque bulletin de vote est mis sous double enveloppe.

L'enveloppe intérieure de couleur ne doit comporter aucune mention ni signe distinctif.

L'enveloppe extérieure préimprimée doit porter la mention « Election des membres de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale », l'indication du collège auquel appartient l'électeur, son nom, sa qualité et sa signature.

Celle-ci est adressée par l'électeur à la Préfecture d'Indre-et-Loire, Direction de la Citoyenneté et de la Légalité - Bureau des Collectivités Locales, 15 rue Bernard Palissy 37925 TOURS.

Les bulletins de vote peuvent également être déposés au Bureau des Collectivités Locales, aux heures d'ouverture de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Les bulletins de vote parvenus ou déposés à la préfecture d'Indre-et-Loire après le 27 octobre minuit, date de clôture du scrutin, ne seront pas pris en compte lors du dépouillement.
Le vote par télécopie ou message électronique est exclu.

ARTICLE 10 : Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

ARTICLE 11 : Les résultats de l'élection sont proclamés par une commission comprenant :

- a) La préfète ou son délégué, président ;
- b) Trois maires désignés par la préfète, sur proposition de l'association départementale des maires ;
- c) Un conseiller départemental désigné par la préfète, sur proposition du président du conseil départemental ;
- d) Un conseiller régional désigné par la préfète, sur proposition du président du conseil régional.

Un représentant de chaque liste peut contrôler les opérations de dépouillement des bulletins.

ARTICLE 12 : La réunion de la commission de recensement et de dépouillement des votes est fixée au **vendredi 30 octobre 2020 à 15h00** à la Préfecture d'Indre-et-Loire, 15 rue Bernard Palissy 37925 TOURS.

ARTICLE 13 : Les résultats de l'élection sont publiés à la diligence de la préfète. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif dans les dix jours qui suivent cette publication par tout électeur, par les candidats et par la préfète.

La liste des membres de la commission départementale de la coopération intercommunale est arrêtée par la préfète au vu des résultats des élections ainsi que, le cas échéant, des désignations effectuées conformément au second alinéa de l'article R. 5211-24 du CGCT.

ARTICLE 14 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa notification :

- soit d'un recours gracieux auprès de la Préfète d'Indre-et-Loire - 37925 Tours Cedex 9,
- soit d'un recours hiérarchique auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales - 72 rue de Varenne 75007 PARIS Cedex.

Sans réponse au recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois à compter de la date de réception du recours, la requête est implicitement rejetée et le Tribunal administratif peut être saisi dans les deux mois suivant l'expiration de ce premier délai :

- soit par voie électronique à l'adresse www.telerecours.fr
- soit, pour les communes de moins de 3 500 habitants uniquement, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1.

Ces voies de recours n'ont pas un caractère suspensif.

ARTICLE 15 : La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux membres des collèges électoraux cités à l'article 1er, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire et affiché en préfecture et sous-préfectures.

Fait à Tours, le **07 SEP. 2020**
Pour la Préfète et par délégation,



Nadia SEGHIER

COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES COMMUNES DONT LA POPULATION EST INFÉRIEURE A LA MOYENNE COMMUNALE (2275 HABITANTS)

N°INSEE D'IDENTIFICATION	COMMUNE	POPULATION	MAIRE
37001	ABILLY	1 170	M DUJON
37002	AMBILLOU	1 815	M CHEUVREUX
37004	ANCHÉ	427	M FERRAND
37005	ANTOGNY-LE-TILLAC	515	M MOREAU
37007	ASSAY	170	MME GAUCHER
37009	AUTRÈCHE	431	MME DEFEINGS
37011	AVOINE	1 780	M GODOY
37012	AVON-LES-ROCHES	551	M BLANCHARD
37013	AVRILLÉ-LES-PONCEAUX	490	M BORDEAU
37016	AZAY-SUR-INDRE	397	M MEUNIER
37019	BARROU	480	M LION
37020	BEAULIEU-LES-LOCHES	1 803	MME MÉTADIER
37021	BEAUMONT-LOUESTAULT	1 702	M ROBERT
37023	BEAUMONT-VILLAGE	263	M ALONSO
37024	BENAI	952	MME RIOCREUX
37025	BERTHENAY	714	M LOYAU-TULASNE
37026	BETZ-LE-CHÂTEAU	579	M GALLAND
37028	BOSSAY-SUR-CLAISE	780	M GUERIN
37029	BOSSÉE	335	M MEREAU
37030	LE BOULAY	800	M POTTIER
37032	BOURNAN	279	M GILLET
37033	BOUSSAY	224	M DE BECDELIEVRE
37034	BRASLOU	313	MME LECLERC
37035	BRAYE-SOUS-FAYE	316	M DEVYVER
37036	BRAYE-SUR-MAULNE	177	MME FERGEAU
37037	BRÈCHES	252	M VIGNAS
37038	BRÉHÉMONT	776	M TRUISSARD
37039	BRIDORÉ	534	MME MOREL
37040	BRIZAY	290	M REDUREAU
37041	BUEIL-EN-TOURAINNE	328	M DESCLOUX

37042	CANDES-SAINT-MARTIN	202	M	PINAUD	Stephan
37043	CANGÉY	1 086	M	ROSSE	Yves
37044	LA CELLE-GUENAND	377	M	MORÈVE	Alain
37045	LA CELLE-SAINT-AVANT	1 104	M	PÉROT	Yannick
37046	CÉRÉ-LA-RONDE	462	M	DUVIVIER	Jacques
37047	CÉRELLES	1 224	M	POULLE	Guy
37048	CHAMBON	326	M	MAURICE	Dominique
37049	CHAMBOURG-SUR-INDRE	1 316	M	VAILLANT	Frédéric
37051	CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	859	MME	ROCHER	Aurélie
37052	CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES	137	M	DUMORTIER	Jean-Louis
37054	CHANNAY-SUR-LATHAN	855	MME	MÉLO	Isabelle
37055	CHANÇAY	1 156	M	LALOT	François
37056	LA CHAPELLE-AUX-NAUX	579	M	MASSARD	Philippe
37057	LA CHAPELLE-BLANCHE-ST-MARTIN	699	MME	TARTARIN	Martine
37058	LA CHAPELLE-SUR-LOIRE	1 461	M	GUIGNARD	Paul
37059	CHARENTILLY	1 287	MME	BOUIN	Valérie
37060	CHARGÉ	1 330	M	DUPRE	Pascal
37061	CHARNIZAY	519	M	GERVAIS	Serge
37062	CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE	1 796	M	GAUTHIER	Jean-Claude
37064	CHAUMUSSAY	233	MME	BRUNEAU	Marie-Thérèse
37065	CHAVEIGNES	557	M	DUBOIS	Philippe
37066	CHÉDIGNY	564	M	DUGUE	Pascal
37067	CHEILLÉ	1 822	M	BARREAU	Fabien
37068	CHEMILLÉ-SUR-DÈME	728	M	CANON	Eloi
37069	CHEMILLÉ-SUR-INDROIS	230	M	ARNOULD	Etienne
37070	CHENONCEAUX	356	M	POUPEAU	Pierre
37071	CHÉZELLES	135	M	PIMBERT	Christian
37073	CHISSEAUX	613	M	AUGIAS	Franck
37074	CHOUZÉ-SUR-LOIRE	2 105	M	THIBAUT	Gilles
37075	CIGOGNÉ	439	M	LOUAULT	Vincent
37076	CINAIS	437	M	FOUCHÉ	Denis
37078	CIRAN	422	M	GAULTIER	Jean-Paul
37079	CIVRAY-DE-TOURAINÉ	1 885	MME	HERMANGE	Fanny
37080	CIVRAY-SUR-ESVES	205	M	MERCIER	Patrick
37081	CLÉRÉ-LES-PINS	1 431	M	BAROT	Benoît
37082	CONTINVOIR	418	M	GRANDEMANGE	François
37083	CORMERY	1 805	M	DEBAUD	Pascal
37232	COTEAUX-SUR-LOIRE	1 948	M	SANS-CHAGRIN	Daniel
37084	COUESMES	507	M	VEAUVY	Nicolas

37086	COURCELLES-DE-TOURAINÉ	501	M	ADET	Philippe
37087	COURCOUÉ	264	M	SALLÉ	Nicolas
37085	COURÇAY	828	MME	BAYON de NOYER	Anne
37088	COUZIERS	113	MME	LINCOLN	Martine
37089	CRAVANT-LES-COTEAUX	690	M	BAUDRY	Christophe
37090	CRISSAY-SUR-MANSE	101	M	DERNONCOUR	Mark
37092	CROTELLES	697	MME	BERGER	Véronique
37093	CROUZILLES	537	M	BRISSEAU	Daniel
37094	CUSSAY	587	M	ROCHER	Alain
37095	DAME-MARIE-LES-BOIS	359	MME	PETAY	Jocelyne
37096	DIERRE	618	M	BESNARD	Max
37097	DOLUS-LE-SEC	696	M	GIRARD	Régis
37098	DRACHÉ	764	M	CHAPOTON	Gilles
37099	DRUYE	962	MME	CHAILLEUX	Corinne
37100	ÉPEIGNÉ-LES-BOIS	430	M	CANDIAGO	Jean
37101	ÉPEIGNÉ-SUR-DÊME	161	M	GOUÉ	Stéphane
37103	ESVES-LE-MOUTIER	146	M	BUSIN	Jean Luc
37105	FAYE-LA-VINEUSE	258	M	CAILLETEAU	David
37106	LA FERRIÈRE	316	M	LEPRINCE	Marc
37107	FERRIÈRE-LARÇON	252	M	HENAULT	Gérard
37108	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	752	M	SABARD	Gilbert
37110	FRANCUEIL	1 410	M	EHLINGER	Pierre
37111	GENILLÉ	1 538	M	ALFANDARI	Henri
37112	GIZEUX	396	M	BEAUPIED	Thierry
37113	LE GRAND-PRESSIGNY	935	M	LE ROUX	Christophe
37114	LA GUERCHE	181	M	HIDALGO	Franck
37116	LES HERMITES	578	M	DROUET	Alain
37117	HOMMES	894	M	HARDY	Hubert
37118	HUISMES	1 512	M	MOUTARDIER	Denis
37119	L'ILE-BOUCHARD	1 588	MME	VIGNEAU	Nathalie
37121	JAULNAY	262	M	TALLAND	Maurice
37125	LÉMERÉ	520	MME	JUSZCZAK	Martine
37126	LE RNÉ	306	M	LESOURD	Maurice
37127	LE LIÈGE	373	M	ADJADJ	Christophe
37128	LIGNIÈRES-DE-TOURAINÉ	1 327	MME	TESSIER	Sylvie
37129	LIGRÉ	1 086	M	THIVEL	Bernard
37130	LIGUEIL	2 226	M	GUIGNAudeau	Michel
37131	LIMERAY	1 332	MME	CORNIER-GOEHRING	Laurence
37133	LOCHÉ-SUR-INDROIS	515	M	JENSCH	Nisl

37134	LOUANS	661	MME	AUDIGER-AVRIL	Anais
37136	LE LOUROUX	534	M	DENIAU	Eric
37137	LUBLÉ	148	M	MEUNIER	Daniel
37138	LUSSAULT-SUR-LOIRE	804	M	LENGLET	Hervé
37140	LUZÉ	255	MME	PARENT	Annabelle
37141	LUZILLÉ	998	MME	MARQUENET-JOUZEAL	Anne
37142	MAILLÉ	583	M	ELIAUME	Bernard
37143	MANTHELAN	1 392	M	PIPEREAU	Bernard
37145	MARCÉ-SUR-ESVES	243	M	DUBOIS	Gérard
37146	MARCILLY-SUR-MAULNE	235	M	GUINOISEAU	Dominique
37147	MARCILLY-SUR-VIENNE	564	M	BRUNET	Thierry
37148	MARIGNY-MARMANDE	601	M	FOUQUET	Claudy
37149	MARRAY	478	M	BOVIN	Patrick
37144	MARÇAY	525	M	BORDIER	Claude
37150	MAZIÈRES-DE-TOURAINNE	1 345	M	ELOY	Thierry
37152	METTRAY	2 143	M	CLÉMOT	Philippe
37155	MONTHODON	638	MME	DOARÉ	Caroline
37157	MONTRÉSOR	346	M	GAULTIER	Frédéric
37158	MONTREUIL-EN-TOURAINNE	846	M	CICUTTI	Claude
37160	MORAND	353	M	DENIAU	Joël
37161	MOSNES	816	M	VILLEMAIN	Christophe
37162	MOUZAY	491	MME	RONDWASSER	Marie
37165	NEUIL	445	MME	SENNEGON	Natalie
37166	NEUILLÉ-LE-LIERRE	801	MME	BENOIST	Blandine
37167	NEUILLÉ-PONT-PIERRE	2 041	M	JOLLIVET	Michel
37168	NEUILLY-LE-BRIGNON	309	M	COINTRE	Dominique
37169	NEUVILLE-SUR-BRENNE	926	M	GOMMÉ	Gino
37170	NEUVY-LE-ROI	1 136	M	THÉLISSON	Flavien
37171	NOIZAY	1 158	M	MORIN	Pierre
37173	NOUANS-LES-FONTAINES	759	M	MOREAU	Eric
37174	NOUÂTRE	836	M	DANQUIGNY	Pierre-Marie
37175	NOUZILLY	1 280	M	BESNARD	Joël
37176	NOYANT-DE-TOURAINNE	1 275	M	CHAMPION-BODIN	Théo
37177	ORBIGNY	747	M	CHARBONNIER	Jacky
37178	PANZOULT	599	M	DESBOURDES	Francis
37180	PARÇAY-SUR-VIENNE	650	M	DURAND	Olivier
37181	PAULMY	243	M	FRELON	Dominique
37182	PERNAY	1 362	M	PENINON	Jean-Pierre
37183	PERRUSSON	1 514	M	GAULTIER	Bernard

37184	LE PETIT-PRESSIGNY	343	M	CRON	Jean-François
37185	POCÉ-SUR-CISSE	1 712	M	COURGEAU	Claude
37186	PONT-DE-RUAN	1 201	MME	DUVAULT	Michelle
37187	PORTS-SUR-VIENNE	366	M	POUJAUD	Daniel
37188	POUZAY	885	MME	MORIN	Françoise
37189	PREUILLY-SUR-CLAISE	1 025	M	CHARRIER	Jean-Paul
37190	PUSSIGNY	172	M	DUBOIS	Alain
37191	RAZINES	242	M	LIBEREAU	Franck
37192	REIGNAC-SUR-INDRE	1 256	M	BABARY	Loïc
37193	RESTIGNÉ	1 252	MME	HASCOET	Christine
37194	REUGNY	1 723	M	TOKER	Nicolas
37196	RICHELIEU	1 736	M	MARTEGOUTTE	Etienne
37197	RIGNY-USSÉ	514	M	GAZAVE	Jean-Jacques
37198	RILLÉ	314	M	DUPONT	Xavier
37199	RILLY-SUR-VIENNE	498	M	RAINEAU	Laurent
37200	RIVARENNES	1 016	MME	BUREAU	Agnès
37201	RIVIÈRE	713	MME	LUNETEAU	Martine
37202	LA ROCHE-CLERMAULT	529	M	FIELD	Jérôme
37204	ROUZERS-DE-TOURAINÉ	1 339	M	DELIGNY	John-James
37205	SACHÉ	1 411	M	AUGU	Stéphane
37206	SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER	1 757	MME	PAIN	Claude
37207	SAINT-AUBIN-LE-DÉPEINT	317	M	DURAND	Benoît
37210	SAINT-BENOÎT-LA-FORÊT	868	M	GUILBAULT	Didier
37213	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-LE-NAIS	1 143	MME	LEMAIRE	Catherine
37216	SAINT-ÉPAIN	1 596	MME	BOULLIER	Florence
37217	SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY	1 625	M	SALIC	Régis
37218	SAINT-FLOVIER	574	M	BAISSON	Francis
37219	SAINT-GENOUPIH	1 067	MME	SUARD	Patricia
37220	SAINT-GERMAIN-SUR-VIENNE	379	MME	PLOUZEAU	Aline
37221	SAINT-HIPPOLYTE	654	M	PASQUIER	Patrick
37222	SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN	789	M	PINGUET	Joël
37223	SAINT-LAURENT-DE-LIN	323	M	SORIN	Jean-Paul
37224	SAINT-LAURENT-EN-GÂTINES	963	MME	SÉNÉCHAL	Isabelle
37228	SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL	1 123	M	BERGER	Sébastien
37229	SAINT-NICOLAS-DES-MOTETS	268	MME	VERWAERDE	Béatrice
37230	SAINT-OUEN-LES-VIGNES	1 044	M	DENIAU	Philippe
37231	SAINT-PATERNE-RACAN	1 693	M	LAPLEAU	Eric
37234	SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS	520	MME	DERUYVER-AVERLAND	Cécile
37236	SAINT-RÈGLE	620	MME	FAUQUET	Christine

37237	SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS	1 273	M	ANCEAU	Alain
37238	SAUNAY	576	M	RÉAU	Pascal
37212	SAINT-ROCH	772	M	PAGÉ	Jean-Michel
37240	SAINT-SENOCH	710	M	DATTÉE	Pierre
37241	SAVIGNÉ-SUR-LATHAN	1 368	M	BRUN	Hugues
37242	SAVIGNY-EN-VÉRON	1 572	MME	HAILLOT-ENSARGUET	Geneviève
37244	SAZILLY	247	M	MERLOT	Fabrice
37245	SEMPLANÇAY	2 216	M	TRYSTRAM	Antoine
37246	SENNEVIÈRES	213	MME	KRIER	Caroline
37247	SEPMES	639	MME	REZEAU	Régine
37248	SEUILLY	374	M	DEGUINGAND	Thierry
37249	SONZAY	1 406	M	VERNEAU	Jean-Pierre
37251	SOUVIGNÉ	850	M	AUBERT	Chrystophe
37252	SOUVIGNY-DE-TOURNAINE	395		délégation spéciale	
37253	SUBLAINES	197	M	JARRY	Jérôme
37254	TAUXIGNY-SAINT BAULD	1 720	M	ROBIN	Jean-Louis
37255	TAVANT	264	M	CORNILLAULT	Jacky
37256	THENEUIL	303	MME	ARNAULT	Nadège
37257	THILOUZE	1 744	M	LOIZON	Eric
37258	THIZAY	285	MME	LEROY	Corinne
37260	LA TOUR-SAINT-GELIN	531	M	LE FUR	Claude
37259	TOURNON-SAINT-PIERRE	470	MME	THIBAULT	Nicole
37262	TROGUES	314	M	ALIZON	Christophe
37264	VALLÈRES	1 260	M	CADIOU	Jean-Luc
37265	VARENNES	250	M	DUGRAIN	Michel
37268	VERNEUIL-LE-CHÂTEAU	126	M	BIGOT	ERIC
37269	VERNEUIL-SUR-INDRE	501	M	MARQUENET	Gérard
37271	VILLAINES-LES-ROCHERS	1 078	MME	BERGEOT	Marie-Annette
37272	VILLANDRY	1 150	MME	LÉPINE	Maria
37274	VILLEBOURG	301	M	FROMONT	Christophe
37275	VILLEDOMAIN	118	M	MEUNIER	Vincent
37276	VILLEDÔMER	1 390	MME	GONZALEZ-BOURGES	Chantal
37277	VILLELOIN-COULANGÉ	603	MME	GARNIER	Maryse
37278	VILLEPERDUE	1 037	M	DUPEY	Frédéric
37279	VILLIERS-AU-BOUIN	762	M	SAMEDI	Daniel
37280	VOU	208	M	VANNIER	Jean-Marie
37282	YZEURES-SUR-CREUSE	1 406	M	PÉRIVIER	Jacky

COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES CINQ COMMUNES LES PLUS PEUPLÉES DU DÉPARTEMENT

N°INSEE D'IDENTIFICATION	COMMUNE	POPULATION	MAIRE	
37122	JOUÉ-LES-TOURS	38 340	M	AUGIS Frédéric
37208	SAINT-AVERTIN	15 340	M	RAYMOND Laurent
37233	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	16 076	M	FRANCOIS Emmanuel
37214	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	16 316	M	BRIAND Philippe
37261	TOURS	138 616	M	DENIS Emmanuel

COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES AUTRES COMMUNES (POPULATION SUPÉRIEURE À LA MOYENNE COMMUNALE, AUTRES QUE LES CINQ COMMUNES LES PLUS PEUPLÉES)

N°INSEE D'IDENTIFICATION	COMMUNE	POPULATION	MAIRE
37003	AMBOISE	12 981	M BOUTARD Thierry
37006	ARTANNES-SUR-INDRE	2 669	MME DELACOTE Isabelle
37008	ATHÉE-SUR-CHER	2 710	M DELAVEAU Olivier
37010	AUZOUER-EN-TOURAIN	2 285	M BAGLAN Jean-Claude
37014	AZAY-LE-RIDEAU	3 589	MME PASCAUD Sylvia
37015	AZAY-SUR-CHER	3 150	M ALARY Janick
37018	BALLAN-MIRÉ	8 109	M CHAILLOUX Thierry
37022	BEAUMONT-EN-VÉRON	2 823	M NAULET Vincent
37027	BLÉRÉ	5 344	M NEBEL Fabien
37031	BOURGUEIL	3 999	M BARANGER Benoît
37050	CHAMBRAY-LES-TOURS	11 848	M GATARD Christian
37053	CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	3 563	M DAVIET Gérard
37063	CHÂTEAU-RENAULT	5 080	MME DUPUIS Brigitte
37072	CHINON	8 567	M DUPONT Jean-Luc
37077	CINQ-MARS-LA-PILE	3 614	MME POINTREAU Sylvie
37091	LA CROIX-EN-TOURAIN	2 354	MME GASNIER Michèle
37115	DESCARTES	3 554	M MEREAU Bruno
37104	ESVRES	6 120	M GASSOT Jean-Christophe
37109	FONDETTES	10 799	M de OLIVEIRA Cédric
37123	LANGAIS	4 718	M ROIRON Pierre-Alain
37124	LARÇAY	2 502	M CESSAC Jean-François
37132	LOCHES	6 837	M ANGENAULT Marc
37139	LUYNES	5 242	M RITOURET Bertrand
37151	LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	3 386	M MARAIS Sébastien
37153	MONNAIE	4 489	M VIÉMONT Olivier
37154	MONTBAZON	4 399	MME GINER Sylvie
37156	MONTLOUIS-SUR-LOIRE	10 817	M MORETTE Vincent
37159	MONTS	7 935	M RICHARD Laurent
37163	NAZELLES-NÉGRON	3 590	M CHATELLIER Richard
37172	NOTRE-DAME-D'OË	4 205	M LEFRANCOIS Patrick
37179	PARÇAY-MESLAY	2 398	M FENET Bruno

37195	LA RICHE	10 543	M	SCHWARTZ	Wilfried
37203	ROCHECORBON	3 237	M	DUMENIL	Emmanuel
37211	SAINT-BRANCHS	2 638	M	NATHIE	Patrick
37225	SAINT-MARTIN-LE-BEAU	3 214	M	SCHNEL	Alain
37226	SAINTE-MAURE-DE-TOURNAINE	4 264	M	CHAMPIGNY	Michel
37243	SAVONNIÈRES	3 228	MME	SAVATON	Nathalie
37250	SORIGNY	2 718	M	ESNAULT	Alain
37263	TRUYES	2 474	M	de COLBERT	Stéphane
37266	VEIGNÉ	6 397	M	MICHAUD	Patrick
37267	VÉRETZ	4 575	M	AUGEREAU	Gilles
37270	VERNOU-SUR-BRENNE	2 748	MME	DEVALLÉE	Pascale
37273	LA VILLE-AUX-DAMES	5 562	M	BENARD	Alain
37281	VOUVRAY	3310	MME	PINEAU	Brigitte

COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE À FISCALITÉ PROPRE

N°SIREN	EPCI-FP	PRESIDENT
243700754	TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE	M SCHWARTZ Wilfried
200043081	CC CHINON, VIENNE ET LOIRE	M DUPONT Jean-Luc
200072668	CC TOURAINE VAL DE VIENNE	M PIMBERT Christian
200072981	CC TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE	M DUPONT Xavier
200073237	CC DE GÂTINE ET CHOISILLES - PAYS DE RACAN	M TRYSTRAM Antoine
200072650	CC TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE	M LOIZON Eric
200073161	CC TOURAINE-EST VALLÉES	M MORETTE Vincent
200043065	CC DU VAL D'AMBOISE	M BOUTARD Thierry
200071587	CC LOCHES SUD TOURAINE	M HENAUULT Gérard
243700499	CC DU CASTELRENAUDAIS	MME DUPUIS Brigitte
243700820	CC DE BLÉRÉ VAL DE CHER	M LOUAULT Vincent

COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS DE COMMUNES ET SYNDICATS MIXTES

SYNDICATS DE COMMUNES ET SYNDICATS MIXTES		PRÉSIDENT(E)	
N° SIREN			
253701965	SI SCOLAIRE LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN BOSSEE	M	Charlie
253702047	SIRS D'AZAY-SUR-INDRE CHEDIGNY ET SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS	M	Jean-Jacques
253702062	SI SCOLAIRE DE MOUZAY CIRAN VARENNES VOU ESVES-LE-MOUTIER	MME	Marie-Christine
253702070	SI SCOLAIRE DE LA TOUR COURCOUE VERNEUIL LUZE	M	Claude
253701205	SMAEP MAILLÉ MARCILLY NOUATRE DRACHE	élection à venir	
253753149	SM DES COMMUNAUTES DE L'AMBOISIE DU BLEROIS ET DU CASTELRENAUDAIS	élection à venir	
253702179	SI TRANSPORT SCOLAIRE NOIZAY NAZELLES NEGRON	élection à venir	
253701395	SI ADDUCTION D'EAU DE SAINT-ÉPAIN NEUIL	M	Jean-Claude
200088763	SM AMBILLOU PERNAY	élection à venir	
253702195	SI REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE CHANNAY-SUR-LATHAN RILLE COURCELLES	MME	Anne
253701387	SI SCOLAIRE DE VERNEUIL-SUR-INDRE SAINT-SENOCH	élection à venir	
200051795	SMAEP DE NEUILLÉ-LE-LIERRE - VILLEDOMER	M	Denis
243700838	SIAEP DE LA VALLÉE DE LA GLAISE	MME	Isabelle
243700382	SIAEP ET ASSAINISSEMENT AZAY-SUR-CHER VÉRETZ	M	Janick
200031664	SICOM SCOLAIRE DU PAYS PRESSIGNOIS	MME	Maylinda
200023679	SI DE GESTION DE L'EX COMMUNAUTÉ (SIGEC)	M	Thierry
243700416	SIVOM BRAYE MARCILLY-SUR-MAULNE	M	Jean-Pierre
243700739	SIVOM BUEIL-EN-TOURAIN VILLEBOURG	M	Didier
243700119	SIVOM DE LA RÉGION DE L'ESCOTAIS	M	André
243700135	SIVOM DES DEUX RIVIÈRES	M	Dominique
243700408	SIVOM DES VALLÉES DE L'INDRE ET DE L'ECHANDON	M	Pascal
253701122	SIAEP DE LA FERRIÈRE MARRAY	M	Jacques
200012094	SIAEP DE LA GÂTINE	élection à venir	
253700314	SIAEP DE LA RÉGION DE CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	élection à venir	
253701346	SIAEP DE LA RÉGION DE COURCOUÉ	M	Bernard
253700488	SIAEP DE LA RÉGION DE CRAVANT	élection à venir	
253701403	SIAEP DE NOYANT - POUZAY - TROGUES	M	Michel
253702153	SIAEP DE PARÇAY-SUR-VIENNE ET THENEUIL	M	Olivier
253700058	SIAEP DE REUGNY - CHANÇAY	M	Philippe
253700678	SIAEP DE RILLY-SUR-VIENNE ET VERNEUIL-LE-CHÂTEAU	M	Laurent
253701478	SIAEP DE SEMBLANÇAY - CHARENTILLY - SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER - SAINT-ROCH - CÉRELLES	M	Antoine
253700066	SIAEP DE VOUVRAY - VERNOU-SUR-BRENNE	M	Gilles
			RICHARD
			GODIER
			SEYNAEVE
			SENECHAL
			ALARY
			FANET
			CHAILLOUX
			MOIZARD
			DESCLOUX
			LASCAUD
			MAURICE
			DEBAUD
			BESNIER
			DOLATA
			FORGEON
			DURAND
			DESNOË
			RAINEAU
			TRYSTRAM
			GASNIER

253702286	SI AMÉNAGEMENT DES BASSINS DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE	M	Jean-Michel	LÉQUIPÉ
253700538	SI ASSAINISSEMENT DES TERRES HUMIDES DE LA RÉGION DU GRAND PRESSIGNY	élection à venir		
253701528	SI CASERNE DE GENDARMERIE DE MONNAIE	élection à venir		
253701098	SI CASERNE DE GENDARMERIE DE NEUVY-LE-ROI	M	Stéphane	GOUÉ
253702526	SI CAVITÉS 37	MME	Marie-Annette	BERGEOT
253701924	SI DE GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE À DESTINATION DES COLLÈGES	M	Bertrand	RITOURET
253702237	SI DE TRANSPORT SCOLAIRE DU LIGUEILLOIS	MME	Elisabeth	VANDERMOTTE
253701429	SI DU GYMNASSE DE SAVIGNÉ-SUR-LATHAN	élection à venir		
253753016	SI ÉCOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE	M	Sébastien	DEFOER
253753099	SI ÉCOLES PUBLIQUES DE LUZILLÉ ET EPEIGNÉ	MME	Julie	GRAULE
253701510	SI GENDARMERIE DE LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	M	Sébastien	MARAS
253701072	SI GENDARMERIE DE NEUILLE-PONT-PIERRE	M	Christophe	ROY
253702849	SI GESTION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA RÉGION DE LA VALLÉE DE L'INDRE	MME	Nathia	PENNETIER
253702187	SI PÉDAGOGIQUE RIVARENNES - RIGNY-USSÉ - SAINT-BENOÎT-LA-FORÊT	MME	Sophie	BUSSEREAU
200032530	SI REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE CHISSEUX ET FRANCUÉIL	M	Pierre	EHLINGER
253753057	SI REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE L'INDROIS	MME	Evelyne	MAGNIEZ
200014835	SI REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE GIZEUX - AVRILLÉ-LES-PONCEAUX - CONTINVOIR - HOMMES	M	Jean-Jack	BORDEAU
253700611	SI SCOLAIRE AVON - CROUZILLES	M	Pascal	BLANCHARD
253701957	SI SCOLAIRE DE CHÉZELLES - PARÇAY - THENEUIL	MME	Natacha	MIGNON
253702138	SI SCOLAIRE DE CRAVANT PANZOULT	M	Pierre	ALLIET
253753040	SI SCOLAIRE DE LA VALLÉE DE LA DÈME	M	Eloi	CANON
253701890	SI SCOLAIRE DE NOYANT-DE-TOURAINNE TROGUES	M	Stéphane	ROY
253701882	SI TRANSPORT SCOLAIRE DES DEUX VALLÉES	élection à venir		
253701866	SI TRANSPORTS SCOLAIRES AMBOISE-NORD	M	Jean-Michel	GUÉRY
253702328	SI VOIRIE DE CHANNAY-SUR-LATHAN ET COURCELLES-DE-TOURAINNE	M	Patrick	HUET
243700721	SI VOIRIE NOIZAY CHANÇAY	M	Josué	PIOLET
243700903	SIVU SCOLAIRE RESTIGNÉ-BENAIIS	MME	Jessica	COUINEAU
200085702	AFFLUENTS NORD VAL DE LOIRE	élection à venir		
200077899	NOUVEL ESPACE DU CHER	élection à venir		
200076545	SI D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE	élection à venir		
253702542	SI TRANSPORT COLLECTIF VIENNE ET LOIRE (SITRAVEL)	élection à venir		
200055028	SMAEP DE LA BASSE VALLÉE DE L'INDRE	M	Roger	BOYER
253701783	SMAEP DE LA SOURCE DE LA CROSSE	élection à venir		
200089399	SMAEP DE LA TOURAINNE DU SUD	M	Francis	BAISSON
200081230	SMAEP DU RICHELAIS	M	Jean-Yves	AUCHER
253702385	SM AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE L'INDRE	élection à venir		
200051803	SM DE CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UNE GENDARMERIE À CORMERY	élection à venir		
253753156	SM DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE	élection à venir		
200075653	SM DE LA MANSE ÉTENDU	élection à venir		
200082030	SM DE TRANSPORT SCOLAIRE DU LOCHOIS	élection à venir		
200090025	SM DU BASSIN DE LA BRENNÉ	élection à venir		

200086171	SM DU BASSIN DE L'AMASSE	élection à venir
253702963	SMICTOM D'AMBOISE	élection à venir
253700454	SMICTOM DU CHINONNAIS	élection à venir
253753065	SM INTERCOLLECTIVITÉS DES TRANSPORTS SCOLAIRES DU PAYS DE RABELAIS	élection à venir
253753107	SMIPE VAL TOURAIN ANJOU	élection à venir
200051415	SM SCOLAIRE DE RIVIÈRE - ANCHÉ - SAZILLY ET TAVANT	élection à venir
253703128	SM TOURAIN PROPRE	élection à venir
200080356	SYNDICAT DES BASSINS DU NÉGRON ET DU SAINT-MEXME	élection à venir
200085108	SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAIN	élection à venir
200093839	SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES DU SECTEUR DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN	élection à venir
253701668	SATESE 37	élection à venir
200022945	SM DE GESTION DE LA CUISINE CENTRALE DE FONDETTES	MME Dominique
253752968	SM DU PAYS DU CHINONNAIS	élection à venir
253752919	SM DU PAYS LOIRE NATURE TOURAIN	élection à venir
253753032	SM DU PAYS LOIRE TOURAIN	élection à venir
200019123	SM POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL TOURS-VAL-DE-LOIRE	élection à venir
		SARDOU

**ELECTION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

LISTE PRESENTEE PAR.....

(Association des maires d'Indre-et-Loire ou autre à préciser)

COLLEGE ELECTORAL N°1 – Communes dont la population est inférieure à la moyenne communale du département (2275 habitants)

Ordre de présentation	Nom et prénom	Qualité (maire, adjoint au maire ou conseiller municipal) et commune représentée
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		

La liste de candidats comporte un nombre de sièges de 50% supérieur à celui du nombre de sièges à pourvoir au sein de ce collège (arrondi à l'entier supérieur).

**ELECTION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

LISTE PRESENTEE PAR.....
(Association des maires d'Indre-et-Loire ou autre à préciser)

COLLEGE ELECTORAL N°2 – Cinq communes les plus peuplées du département

Ordre de présentation	Nom et prénom	Qualité (maire, adjoint au maire ou conseiller municipal) et commune représentée
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		

La liste de candidats comporte un nombre de sièges de 50% supérieur à celui du nombre de sièges à pourvoir au sein de ce collège (arrondi à l'entier supérieur).

**ELECTION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

LISTE PRESENTEE PAR.....
(Association des maires d'Indre-et-Loire ou autre à préciser)

COLLEGE ELECTORAL N°3 – Autres communes du département (dont la population est supérieure à la moyenne départementale de 2275 habitants, hors cinq communes les plus peuplées du département).

Ordre de présentation	Nom et prénom	Qualité (maire, adjoint au maire ou conseiller municipal) et commune représentée
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		

La liste de candidats comporte un nombre de sièges de 50% supérieur à celui du nombre de sièges à pourvoir au sein de ce collège (arrondi à l'entier supérieur).

**ELECTION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

LISTE PRESENTEE PAR.....

(Association des maires d'Indre-et-Loire ou autre à préciser)

COLLEGE ELECTORAL N°4 – Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

Ordre de présentation	Nom et prénom	Qualité (président, vice-président ou délégué) et EPCI-FP représenté
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		

La liste de candidats comporte un nombre de sièges de 50% supérieur à celui du nombre de sièges à pourvoir au sein de ce collège (arrondi à l'entier supérieur).

**ELECTION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

LISTE PRESENTEE PAR.....
(Association des maires d'Indre-et-Loire ou autre à préciser)

COLLEGE ELECTORAL N°5 – Syndicats de communes et syndicats mixtes

Ordre de présentation	Nom et prénom	Qualité (président, vice-président ou délégué) et syndicat représenté
1		
2		
3		

La liste de candidats comporte un nombre de sièges de 50% supérieur à celui du nombre de sièges à pourvoir au sein de ce collège (arrondi à l'entier supérieur).